



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Réunions d'arrondissement pour les nouveaux maires**

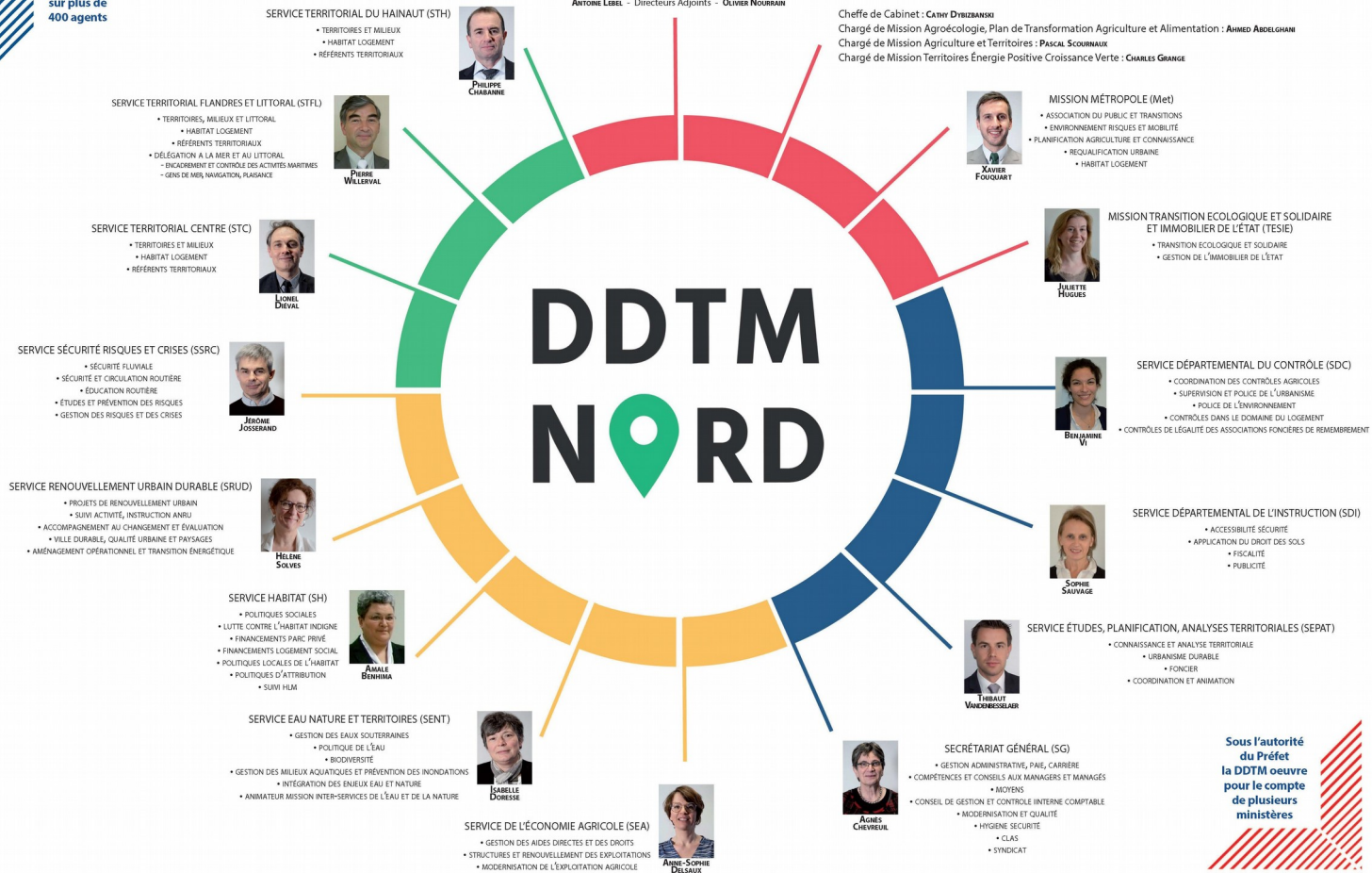
**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

# La DDTM

**Un service déconcentré de l'État interministériel, au service de l'aménagement durable des territoires tant urbains que ruraux.**

- Un fort ancrage territorial
- Une approche transversale des territoires
- Une ambition : agir avec les territoires pour accompagner les transitions
- Des missions diversifiées, articulées entre elles : agriculture, environnement, habitat, renouvellement urbain, urbanisme, aménagement, prévention des risques, sécurité routière, permis de conduire, mobilité, accessibilité, etc.

**La DDTM s'appuie sur plus de 400 agents**



# Les services territoriaux

Par son ancrage territorial affirmé et la mise en synergie des compétences qui la composent, la DDTM offre à ses partenaires une grande proximité.

- Une organisation pour être proche des territoires :
  - 3 services territoriaux (unité territoires et milieux, unité habitat logement et des référents territoriaux)
  - 1 mission métropole avec des référents de projets
- Les enjeux de cette présence au cœur des territoires :
  - 1) Point d'entrée de la DDTM pour les territoires
  - 2) Intervention en amont pour une prise en compte intégrée des différents enjeux dans les projets
  - 3) Relais de l'expertise technique de la DDTM, veille territoriale et stratégique dans une démarche d'écoute et de mise en réseaux
  - 4) Prise en compte des enjeux portés par l'État
  - 5) Appropriation par les territoires des grandes politiques publiques

# La transition écologique

La DDTM est chargée des missions relatives à la protection et la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers, ruraux ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'environnement, à la prévention des pollutions et des nuisances.

## Quelques enjeux relatifs à la ressource en eau

- Eaux souterraines, soumises à multiples pressions, à préserver et mieux partager
- Réseau hydrographique dense, très remanié et peu géré, à restaurer pour améliorer l'équilibre et le fonctionnement des milieux naturels
- Zones humides en forte régression à préserver et reconquérir

## Et d'autres enjeux

- Présentation de la biodiversité, chasse, protection des espèces et des milieux
  - Prévention des risques naturels : inondation notamment, mais aussi cavités, risques littoraux, etc
  - A prendre en compte dans l'urbanisme (PLU, PPR...)
  - Anticiper les crises (plans communaux de sauvegarde)
-

# La transition écologique

## Quelques actions relatives à l'eau et l'environnement

- Exerce la police de l'eau et de la nature, coordonne les différentes polices de l'environnement
- Participe à la préservation de l'environnement marin
- Veille à la reconquête de la qualité des eaux souterraines (observatoire eau et assainissement, protection des captages et champs captants)
- Surveille la ressource en eau et propose les restrictions en cas de sécheresse
- Protège les prairies permanentes

## Et relatives à la prévention des risques

- Élabore les plans de prévention des risques
  - Veille à la prise en compte des risques dans la planification urbaine
-

# L'accompagnement de projets

Grâce à sa complémentarité avec les autres services de l'État (notamment les sous-préfets), sa proximité avec les élus, les acteurs économiques et sociaux et les populations elles-mêmes, la DDTM contribue à la compréhension des territoires.

## Quelques enjeux

- Identification et accompagnement des projets structurants le plus en amont possible
- Maîtrise de l'étalement urbain : le Gouvernement a fixé un objectif « zéro artificialisation nette » qui doit nous amener à mieux valoriser les espaces déjà urbanisés
- Identification précoce des enjeux environnementaux pour mieux les prendre en compte, voire les valoriser dans les projets
- Juste prise en compte des besoins des populations (logement, emploi, services, culture, etc) dans un cadre maîtrisé, évitant les effets pervers et concurrences entre les programmes → l'approche intercommunale
- Un appui de l'État : création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) que vous pouvez saisir via les Sous-préfets ou via une boîte fonctionnelle en cours de création
- Conseil aux collectivités pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments : méthode, financements mobilisables ..

# L'accompagnement de projets

## Quelques actions

- Dans le cadre de l'ANCT : approche des analyses thématiques et peut mobiliser si besoin des expertises pointues (le Cerema notamment) en veillant à la bonne prise en compte des enjeux de l'État et des besoins et spécificités des territoires.
- Conseille les collectivités pour la mise en œuvre de leurs projets de toutes natures : planification urbaine, valorisation de l'environnement, renouvellement urbain, développement rural, logement, urbanisme commercial, etc
- Accompagne la planification urbaine en veillant à la bonne prise en compte des enjeux
- Anime la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) amenée à rendre des avis sur les projets
- Élabore en partenariat une charte « Agriculture et Urbanisme »



# L'instruction des permis de construire

## Quelques actions

- Pour l'essentiel, l'instruction des permis de construire est décentralisée et assumée par vos services ou ceux d'une structure intercommunale.
- La DDTM assure l'instruction des dossiers de compétence « État » : production ou distribution d'énergie, hôpitaux, bâtiments de l'État, installations sur les emprises du port de Dunkerque
- La DDTM assure en outre une animation et un conseil pour vos services instructeurs
- La Préfecture et les Sous-préfectures exercent le contrôle de légalité
- La DDTM calcule et liquide les taxes d'urbanisme au profit des collectivités

## Les enjeux

- Solidité juridique des actes
- Recouvrement des taxes d'urbanisme

# L'habitat

## Quelques enjeux

- Identification des besoins des territoires en matière d'habitat
- Développement et adaptation de l'offre en logement (rénovation énergétique)
- Maintien ou rétablissement des équilibres territoriaux en matière d'habitat (mixité sociale)
- Production de logements adaptés pour les publics vulnérables (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes sans ressources, gens du voyage)

## Quelques actions

- Déployer les aides de l'ANAH pour améliorer l'habitat privé
  - Lutter contre l'habitat indigne
  - Renouvellement urbain (ANRU)
  - Développer une offre très sociale pour les publics modestes
-

# Les gens du voyage : volet social et volet bâti

## Quelques actions

- Un nouveau Schéma Départemental d'accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (2019-2025) a été établi conjointement par l'État et le Conseil Départemental en concertation approfondie avec les collectivités locales et les représentants des gens du voyage.
- Il appartient aux collectivités de le mettre en œuvre
  - en complétant l'offre d'accueil sur les territoires (aires d'accueil, terrains familiaux)
  - en répondant aux besoins liés au grand passage (grands terrains sommairement aménagés pour accueillir de grands rassemblements notamment en été)
  - en répondant aux besoins des gens du voyage dans le cadre des dispositifs de droit commun : éducation, santé, instruction, etc
- En cas d'occupation illicite les collectivités qui ont répondu aux prescriptions du schéma départemental peuvent solliciter la Préfecture ou la Sous-préfecture pour demander l'évacuation.